



ATELIER CITOYEN – 06/11/2018

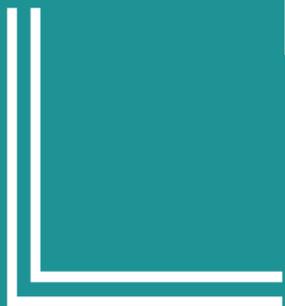


HABITAT
DÉPLACEMENT
CADRE DE VIE
PAYSAGE
ÉCONOMIE
ENVIRONNEMENT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
AGRICULTURE

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME
intercommunal

PAYS DES LACS
JURA



Une équipe pluridisciplinaire, dédiée au projet

Pilotage de la mission :

- *1 expert conseil* : **Thomas BUSCAYLET** (Citadia Conseil, Chef de projet, urbaniste) - expert stratégie des territoires et prospective aux étapes clés de la révision
- *2 consultants en charge du pilotage technique* des études : **Cécile GAILLARD** (Citadia, urbaniste), **Laurence HERRMANN** (Even, environnementaliste)

Citadia Conseil

- Stratégie des territoires
- Urbanisme règlementaire
- Economie, commerce et aménagement touristique
- Mobilité et équipements
- Architecture, formes urbaines

Even Conseil

- Climat Air Energie
- Paysage et patrimoine
- Environnement, ressource, gestion des déchets

Un pôle juridique

- Droit de l'urbanisme, conseil et sécurité juridique :

Un pôle cartographie/ graphisme

- Numérisation SIG des données et des études
- Représentation cartographique

Une concertation au service du projet, pour les habitants

> Des réunions publiques :

Des réunions publiques viendront ponctuer la démarche aux phases clés de l'élaboration du PLUI afin de présenter, au fur et à mesure de l'avancée des études, le projet à la population et débattre du projet, l'enrichir et l'affiner de l'expertise des habitants et usagers du territoire



> Une exposition évolutive et itinérante :

Une exposition publique composée de panneaux sera réalisée et viendra accompagner les registres mis en place dans chacune des communes de la CCPL.



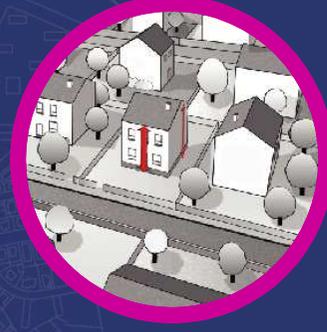
> Des articles pour informer tout au long du PLUI :

L'équipe produira des articles (papiers et numériques) dans le courant de la démarche qui matérialiseront l'avancée des études et annonceront/restitueront les rencontres de concertation lors des grandes étapes du projet.



1

QU'EST-CE-QUE LE PLUI?



Une démarche stratégique, un projet solidaire, un outil réglementaire



4 types de zones

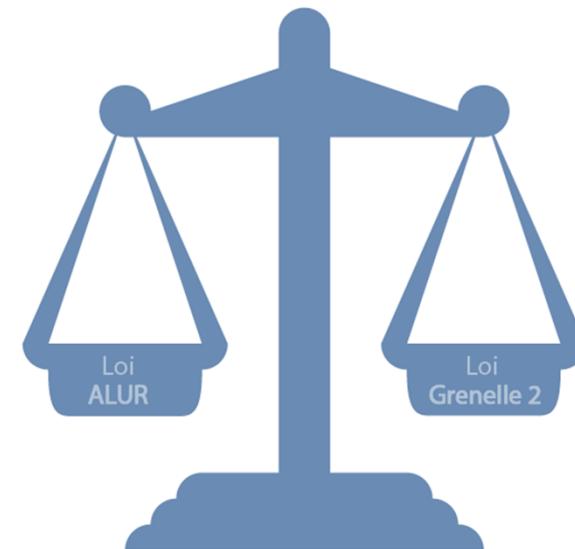
Réglementation du **droit des sols de chaque parcelle**
Remplacement des documents communaux en vigueur

Le cadre d'élaboration du PLUi

3 objectifs majeurs à prendre en compte

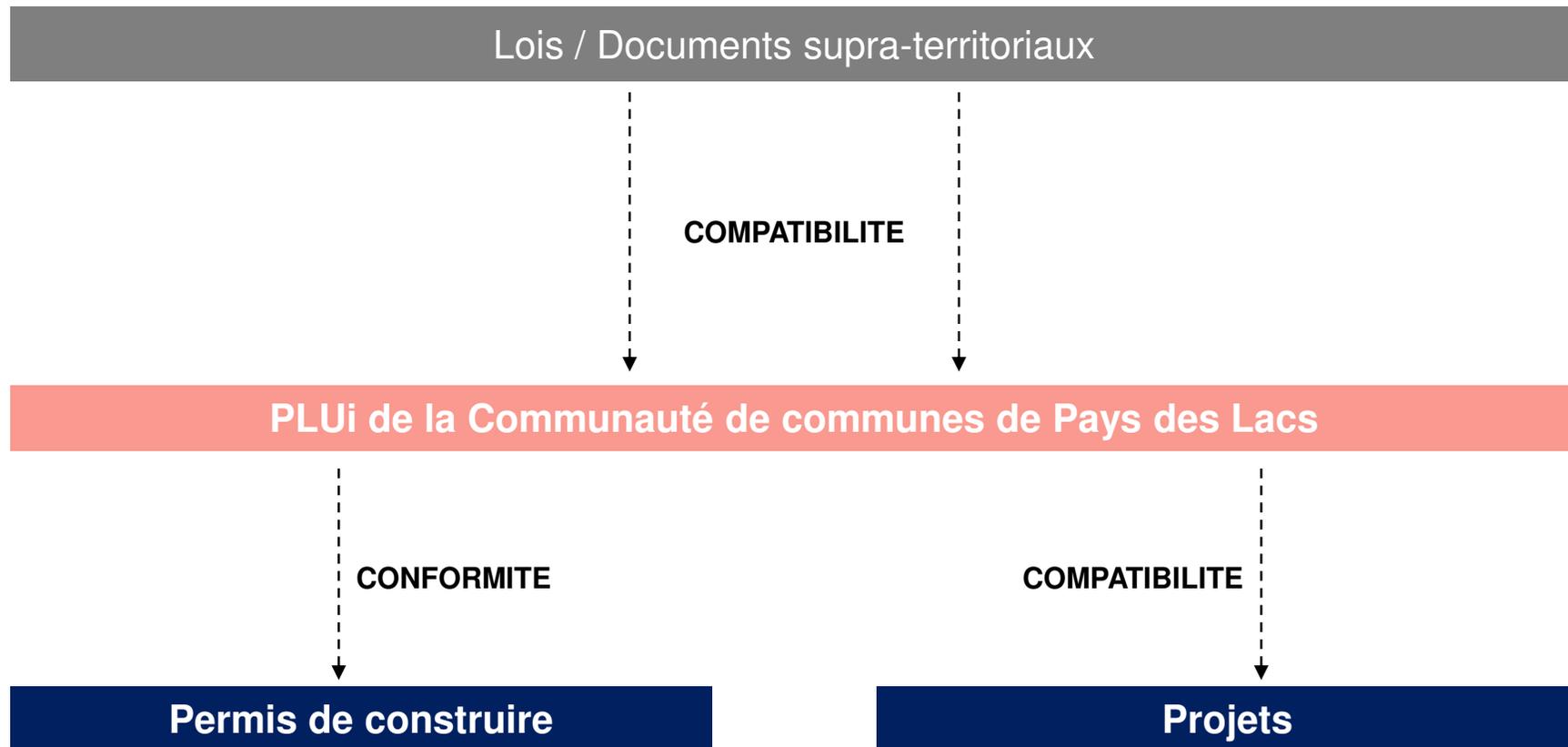
1. **L'équilibre** entre les différents types d'espaces
2. **La diversité des fonctions** urbaines et la mixité sociale
3. **Un modèle de territoire respectueux de l'environnement**

Evolutions législatives récentes



L'élaboration du PLUi prendra en compte le décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre 1er du Code de l'Urbanisme et à la **modernisation du contenu du plan local d'urbanisme**

Le PLUi et les documents d'urbanisme



2

LES GRANDES ETAPES DU PLUI



Les étapes de l'élaboration d'un PLUi



Rapport de présentation / diagnostic du territoire et état initial de l'environnement

Un état des lieux du territoire pour mieux **cerner les enjeux à prendre en compte**



Projet d'aménagement et de développement durables

Une **stratégie et des objectifs** de développement pour le territoire



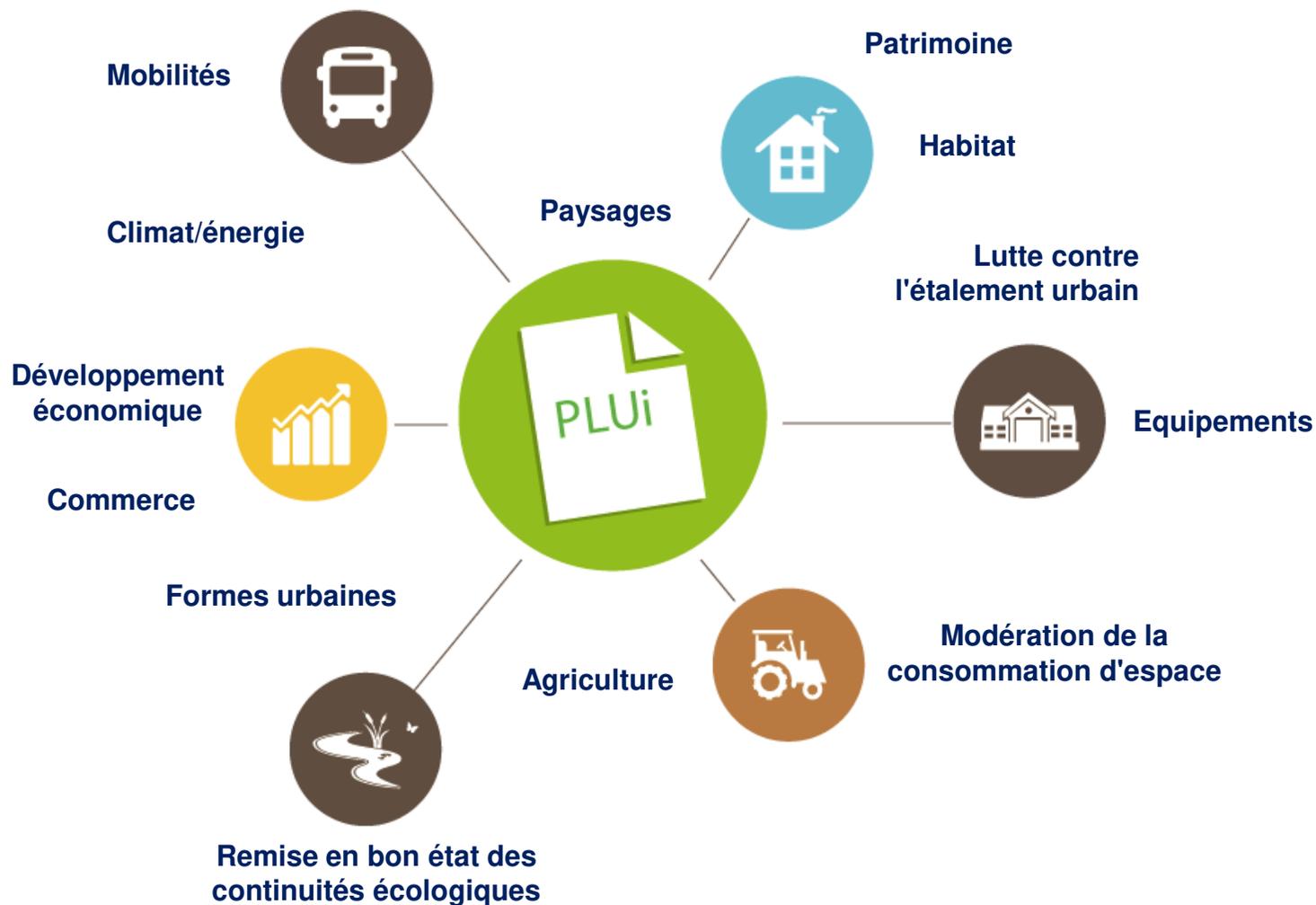
Règlement et zonage / programme d'orientations et d'actions

Traduction concrète du projet en définissant des règles applicables aux autorisations de construire par type de zone



Rapport de présentation / diagnostic du territoire et état initial de l'environnement

Un état des lieux du territoire pour mieux **cerner les enjeux à prendre en compte**



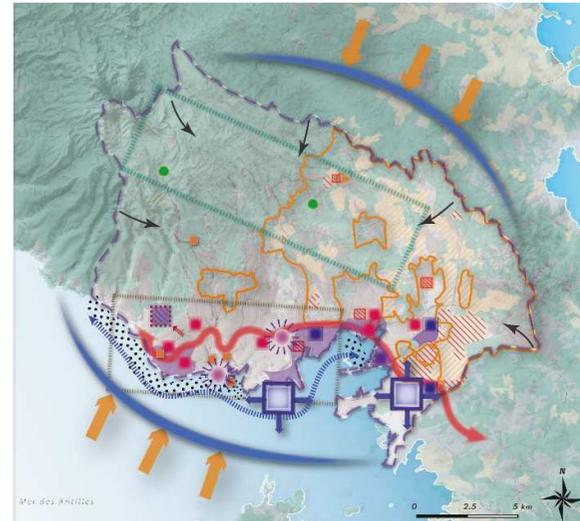


Projet d'aménagement et de développement durables

Une **stratégie et des objectifs** de développement pour le territoire

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable...

- ✓ **Hiérarchisé:** les priorités pour la Communauté de communes
- ✓ **Prospectif:** le niveau d'ambition de la Communauté de communes
- ✓ **Spatialisé :** les spécificités des espaces de vie du territoire
- ✓ **Pragmatique:** il donne à voir les possibilités de traduction réglementaire et opérationnelle



Exemples de cartes de PADD. Citadia Conseil

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

Les **Orientations d'Aménagement et de Programmation** (OAP) permettent d'**orienter l'aménagement futur** (*accès, voirie, patrimoine à protéger, densité, forme urbaine...*) sur les sites où le règlement ne suffit pas.

... Et ce même si la collectivité n'a pas la maîtrise foncière



Exemple d'OAP aménagement. Citadia Conseil

Une évaluation environnementale

Une démarche itérative pour un projet de territoire façonné par les principes du développement durable

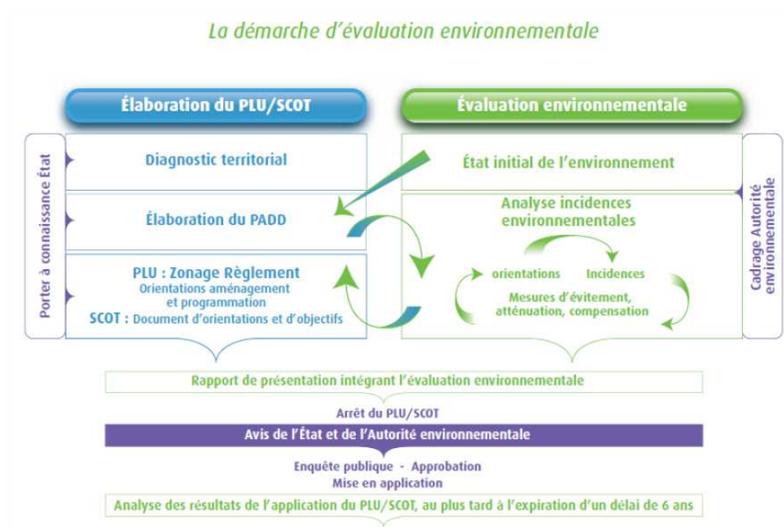
Une évaluation environnementale engagée dès le lancement du PLUi...

Un EIE stratégique et prospectif, socle de l'évaluation environnementale

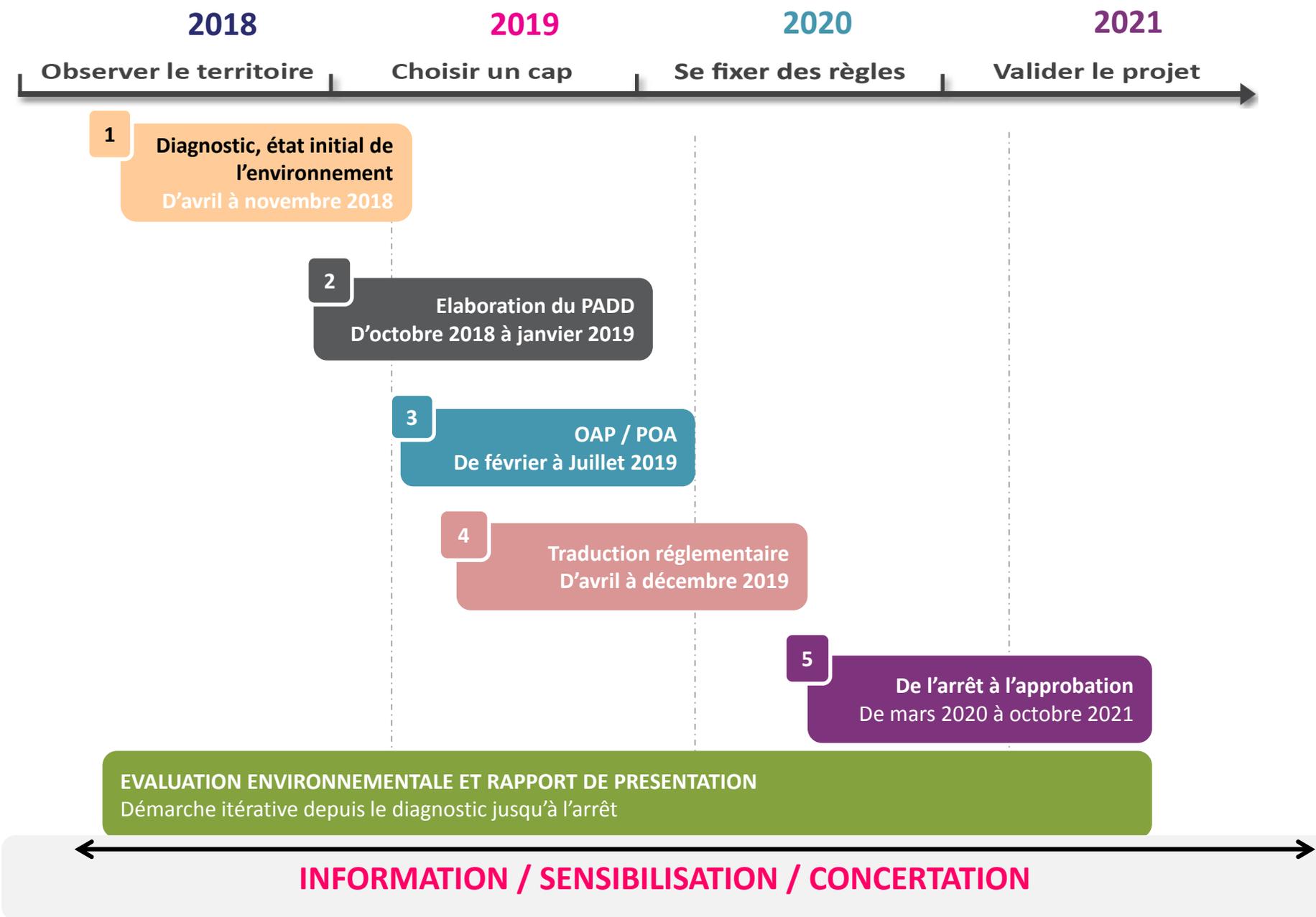
... qui accompagne la conception du projet jusqu'à l'arrêt, et au-delà

Une remise en question permanente des choix effectués, des orientations retenues, des outils utilisés pour faire évoluer le projet vers un optimum de durabilité;

Outil – L'évaluation environnementale du PLUi



Calendrier prévisionnel



1

Le diagnostic et l'état initial de l'environnement



Combien de communes compte le territoire du Pays des Lacs?

25

30

41

Combien d'habitants compte le territoire du Pays des Lacs? (Chiffres de 2015)

6 100 habitants

7 400 habitants

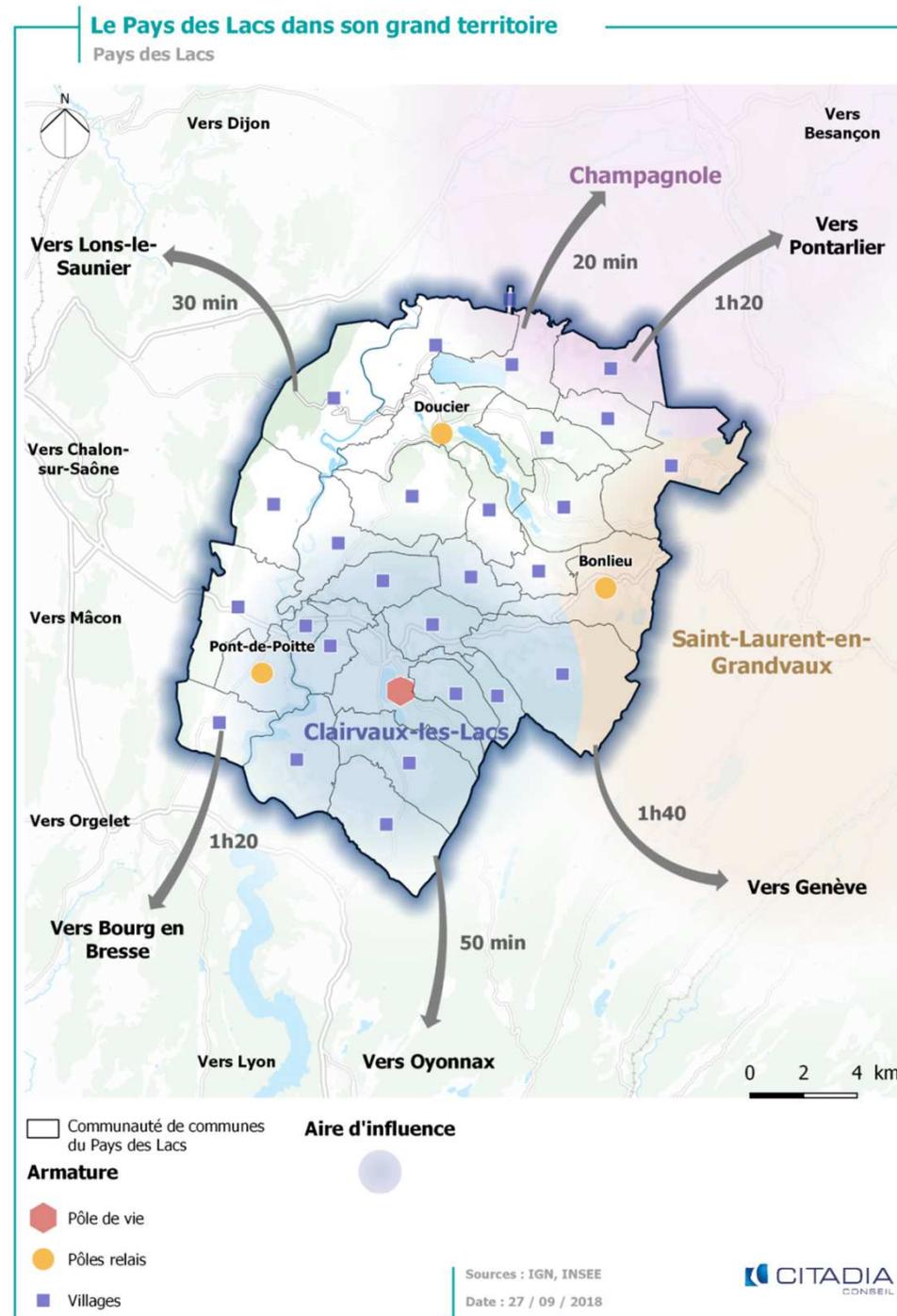
11 200 habitants

Un territoire influencé par les territoires voisins :

- Les pôles voisins de Lons-le-Saunier, Saint-Laurent-en-Grandvaux et Champagnole
- Les grandes agglomérations d'envergure régionale d'Oyonnax, de Pontarlier, de Bourg-en-Bresse
- L'agglomération de Genève, de rayonnement international



Des rayonnements qui s'exercent d'un point de vue résidentiel et économique, et qui posent des questions en matière de mobilité et d'accès au territoire.





Combien de sites classés au Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO?

- 1
- 2
- 4

Combien de commune(s) font partie du Parc Naturel Régional du Haut-Jura?

- 1
- 3
- 5

Quel pourcentage du territoire est consacré à l'agriculture ?

- 25%
- 36%
- 53%

Paysage et patrimoine : l'identité des lieux

- **Préservation des entités paysagères et de la diversité des paysages**
- **La préservation des entités paysagères et de la diversité des paysages ;**
- **La préservation de l'identité rurale locale** dans les futurs aménagements à l'appui des différentes morphologies villageoises/urbaines et marqueurs identitaires (pré-vergers...) ;
- **La valorisation des espaces agricoles et forestiers**, principaux motifs du territoire, en conciliant l'adéquation des enjeux d'exploitations avec les attentes des activités de loisirs et les sensibilités écologiques ;
- **La protection de tous les patrimoines (naturels et bâtis) et leur mise en valeur ;**
- **Le maintien de la qualité du cadre de vie** en s'appuyant sur la mise en valeur des espaces publics et du petit patrimoine ;
- **La préservation de la qualité des entrées de ville et l'amélioration de celles dégradées. (→ RLPi)**
- **Le maintien et le renforcement des réseaux de découverte du territoire** (itinéraires de découvertes, chemins et sentiers, cartels d'informations...) ;



Trame verte et bleue : le réseau écologique local

- **La protection des réservoirs de biodiversité et l'encadrement des activités impactantes situées à proximité** (carrières, agriculture, sylviculture) ;
- **L'anticipation des impacts liés au changement climatique sur les écosystèmes aquatiques et les activités et usages qui y sont liés** (tourisme, hydroélectricité...)
- **La préservation des zones humides, tourbières et ripisylves** pour leur intérêt écologique, hydraulique et paysager ;
- **Le renforcement de la continuité des cours d'eau et de la qualité chimique et écologique des écosystèmes qu'ils constituent** ;
- **La protection des pelouses sèches** face à l'embroussaillage et à la déprise agricole ;
- **La préservation des prairies, espaces agricoles et naturels fonctionnels et le maintien de pratiques extensives** participant à la bonne fonctionnalité de la trame verte ;



Trame verte et bleue : le réseau écologique local

- **Le renforcement du réseau de haies** pour assurer les continuités écologiques notamment dans les zones de cultures ;
- **Le maintien des axes de passage de la faune** à travers les infrastructures de transport par la mise en place d'aménagements TVB permettant une réduction de la fragmentation ;
- **La prise en compte systématique de la TVB dans les projets d'urbanisation** ;
- **Le maintien d'un territoire préservé de la pollution lumineuse** ;
- **Anticiper les impacts du tourisme sur les milieux naturels et promouvoir un développement durable du tourisme** ;
- **Bien évaluer les enjeux forestiers et les conditions de maintien durable de la forêt, développer le potentiel de la filière.**





Quelle est la taille moyenne des ménages ?

- 1,52 personne par ménage
- 2,21 personnes par ménages
- 3,83 personnes par ménage

Quel est le pourcentage de logements vacants ?

- 8,6%
- 9,3%
- 10,2%

Quelle est la part de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail ?

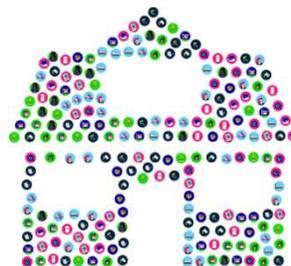
- 63%
- 75%
- 83%

Profil socio-démographique des ménages et organisation fonctionnelle du territoire



Population

- **Conforter le développement** actuel du Pays des Lacs et **conforter une dynamique démographique positive**, basée tant sur l'attractivité de nouveaux ménages que sur un solde naturel qui repasse positif ;
- La **redynamisation de Clairvaux-les-Lacs** pour relancer une dynamique démographique positive (AMI Bourg Centre) ;
- **Renforcer l'attractivité des familles** pour conforter les populations jeunes du territoire, tout en répondant aux besoins liés au vieillissement de la population ;
- **Prendre en compte l'augmentation des petits ménages dans les choix d'aménagement et de développement du territoire ;**
- **Favoriser le développement du pôle de vie et des pôles relais** tout en conservant l'attractivité des villages.



Logements

- **Assurer une diversification de l'offre de logements du territoire**, afin de répondre aux besoins de toutes les catégories de ménages et de fluidifier le parcours résidentiel ;
- **Mener une réflexion sur le devenir des grands logements** et envisager une potentielle reconversion d'une partie du parc ;
- **Diversifier les formes d'habitat** pour répondre aux besoins des habitants et limiter la consommation d'espaces en favorisant une densification raisonnée et maîtrisée ;
- **Mener une politique de la résorption de la vacance** sur le territoire afin de redynamiser les centres-bourgs et limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels ;
- **Assurer une production de logements qui permet le maintien de la dynamique démographique du territoire ;**
- **Répondre aux besoins des ménages fragiles** du territoire par une offre en logements sociaux qui répond à la demande ;
- **Répondre aux besoins en logements au secteur touristique ;**

Profil socio-démographique des ménages et organisation fonctionnelle du territoire



Equipements

- **Mener une réflexion sur les liens entre les différents services et équipements présents sur le territoire pour rationaliser leur fonctionnalité ;**
- **Renforcer le rôle du pôle de vie et des pôles secondaires** en tant que communes structurantes en matière d'offre en commerces, équipements et services ;
- **Assurer une offre de soins et d'hébergement qui répondent aux besoins des personnes âgées ;**
- **Renforcer l'offre et les structures d'accueil à destination de la petite enfance ;**
- **Conforter l'attractivité des ménages familiaux** sur le territoire pour assurer le maintien des équipements scolaires de la Communauté de Communes ;



Déplacements et numérique

- **Favoriser le développement des mobilités alternatives** sur le territoire, particulièrement le **covoiturage** et les **infrastructures destinées aux véhicules électriques ;**
- **Conforter le développement des mobilités douces** à l'échelle intercommunale et **maintenir les projets de création d'itinéraires cyclables ;**
- **Repenser la question de l'intermodalité**, notamment en lien avec les gares situées à proximité ;
- **Renforcer le covoiturage** à l'échelle de la Communauté de Communes, mais également en lien avec les territoires voisins, notamment les bassins d'emplois ;
- **Optimiser l'offre de stationnement**
- **Assurer l'aménagement de la couverture numérique** du territoire et la couverture en très haut débit du Pays des Lacs ;
- **Renforcer la couverture 4G de la Communauté de Communes ;**

Le tissu économique du territoire



Emploi

Conforter le tissu d'emplois local pour demeurer un territoire dynamique face aux bassins d'emplois voisins concurrentiels;

Revaloriser les zones d'activités existantes par une densification, une requalification et une meilleure insertion paysagère des sites afin de les rendre plus attractives pour les entreprises ;



Tourisme

Diversifier l'offre touristique afin de tendre vers un tourisme quatre saisons ;

Renforcer l'offre d'hébergement touristique pour l'accueil de groupes.



Agriculture

Maintenir l'économie agricole et industrielle du territoire, leviers de diversification face à l'importance de l'économie touristique à l'échelle du Pays des Lacs ;

